



Procès verbal de réunion du Comité de Direction

FFM LA ROMAINE

15 juillet 2024

Sur convocation de la Présidente du club, le comité directeur s'est réuni le 15 juillet 2024 dans les locaux du club, à Maizières.

L'ensemble des dirigeants a été invité pour cette réunion pour préparer la saison prochaine. Le quorum du tiers des membres du comité de direction étant atteint, les délibérations peuvent commencer.

Liste des membres :

Présents :

- | | |
|---------------------------------------|----------------------|
| — Lucie SOMMER, présidente ; | — Chloé GOBIN ; |
| — Bertrand NORMAND, vice-président ; | — Élodie JACQUINOT ; |
| — Christelle Tourneret : trésorière ; | — Yohan TARBY ; |
| — Éric MATUSALEM, trésorier adjoint ; | — Pierre TORCHEUX ; |
| — Jérôme SALVI, secrétaire ; | — Florent RAGOGNA ; |
| — Anne-lucie MARTIN ; | — Renaud BAILLY ; |
| | — Gérald SEGUIN. |

Ordre du jour :

1. Créneaux des entraînement et date de reprise
2. Achats
3. Événements et ressources financières
4. Renouvellement du label « École de foot » garçon (niveau bronze)
5. Questions diverses

Le secrétaire de séance est Jérôme SALVI. La séance débute à 19h45.

1. Créneaux des entraînement et date de reprise

- Seniors G : entraînement les mardis et vendredis 19h30-21h à Maizières. Reprise le 26 juillet.
- Seniors F : entraînements les mardis et jeudis 19h30-21h à Fretigney.
- U15 G : Renaud BAILLY et Julien DEVAUX encadreront les U15. Les entraînements auront lieu les mardis et jeudis 19h-20h30 à Maizières.
- U13 G : engagement d'une équipe niveau 4. Yohan TARBY reste responsable d'équipe. Gérald SEGUIN et Arnaud WEISS seront également présents pour encadrer cette catégorie. Entraînements à Maizières le lundi 18h15-19h30 et les mercredis 17h-18h30 à Fretigney. Reprise le 21 août.
- U13F : reconduction de l'entente avec Rioz. Entraînement les mercredis à Maizières 17h30-19h et les vendredis à Fretigney 18h30-19h45. Date de reprise à confirmer.
- U11F : encadrement par C. TOURNERET et Chloé GOBIN. Entraînement les mercredis 15h30-17h à Fretigney. Reprise le 28 août.
- U11G : engagement d'une équipement niveau 3. Reprise le 26 août avec une seconde le 29 août. Les créneaux récurrents des entraînements hebdomadaires seront fixés dès que Bertrand NORMAND connaîtra ses disponibilités.
- U9 : entraînements les mercredis 15h-16h15 à Fretigney (Élodie JACQUINOT et Chloé GOBIN. Reprise le 28 août.
- U7 : entraînements les mercredis 13h30-14h45 à Fretigney. Encadrement à prévoir en plus de Chloé GOBIN. Reprise le 28 août.

2. Achats

Il faut prévoir l'achat de mini-buts, d'une vingtaine de ballons par catégorie tailles 3, 4 et 5 et éventuellement d'une planche à rebond.

3. Événements et ressources financières

Le club ayant fini la saison 2023-2024 avec un déficit de 7000€, il est nécessaire de prévoir des recettes un peu plus importantes que d'habitude d'autant plus que le club devra assumer pour la saison à venir le salaire de Chloé GOBIN (BPJEPS en alternance, compter environ 4 000€ sur l'année).

- Tombola : la licence a été fixée à 130 € pour les catégories jouant à 11 et à 100 € sinon. Elle comprend 10 tickets pour la tombola à 2 € l'unité dont le licencié gardera la recette. Il est nécessaire que chaque responsable de catégorie propose aux enfants des tickets à vendre en plus. La recherche des petits lots prenant beaucoup de temps, on se contentera cette année de ne proposer au tirage de la tombola que des gros lots (achat pour environ 1000 €).
- Le club va se proposer pour tenir la buvette lors des événements organisés par le comité des fêtes de Fretigney (fête patronale, vide grenier...)
- Autres événements : vide-grenier à Fretigney ou à Maizières, loto (Bertrand se charge de contacter Arnaud qui avait animé le dernier loto du club afin de connaître ses disponibilités).

4. Label « École de foot »

L'école de football regroupe les activités concernant les catégories U7 à U13 et le label niveau bronze du club arrive à terme (2025 pour les filles). Le label Jeunes le remplace aujourd'hui et il est attribué sur 3 critères : sportif, associatif et éducatif.

Pour obtenir ce label, le club doit respecter des exigences minimales dont par exemple :

- disposer d'un tableau d'affichage en extérieur sur chaque installation avec l'organigramme du club, son règlement intérieur, les diplômes des éducateurs et les numéros d'urgence ;
- un certains nombres de pratiquants dans chaque catégorie ;
- s'engager officiellement dans l'application du programme éducatif fédéral et programmer pour la saison en cours des actions éducatives
- disposer d'un encadrement technique qualifié correspondant à un module attesté pour chaque catégorie de pratiquants U6-U7 (ou BMF minimum), U8-U9, U10-U11 et U12-U13

Dans ce but, il est nécessaire que nos éducateurs suivent une formation. Trois éducateurs sont identifiés comme possibles candidats : Yohan TARBY, Élodie JACQUINOT et Chloé GOBIN.

Deux actions éducatives sont également proposées dans ce cadre et elles dépendent exclusivement de l'investissement des responsables de catégories qui seuls peuvent les mettre en place :

- Mise en place de cartons verts récompensant un comportement exemplaire des enfants. En fin d'année les enfants ayant le plus de cartons verts seront récompensés.
- Désignation d'un éco-capitaine par catégorie chargé de vérifier qu'aucun déchet ne traîne à la fin de l'entraînement ou du match, que les lumières, le chauffage... sont bien éteints. La fonction peut tourner tous les mois entre les différents enfants. Bertrand propose également de contacter le SYVECOM pour récupérer des poubelles de tri et/ou des bacs à compost et d'organiser un concours de tri entre les différentes catégories.

5. Questions diverses

- Foot à l'école : 3 écoles sont déjà candidates (Fretigney, Noidans le Ferroux et La Romaine)
- Ouverture d'une « école d'arbitrage » : il est proposé de mettre en place une séance par mois pour la découverte de l'arbitrage des U11 au U15 (F et G) avec des séances techniques, physiques et théoriques. Océana NOMMAY, responsable arbitrage du club, est logiquement proposée pour prendre en main ces séances. À confirmer.
- Les responsables des différentes catégories sont chargés de récupérer le paiement des licences et les autorisations relatives au droit à l'image. Le 30 octobre est proposé comme date limite.
- Lucie se renseigne pour l'achat d'un terminal de paiement type « Sumup » (achat de l'ordre de 30 € puis 1,75 % de frais de transaction)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30.

Fait à Bonnevent, le 26 juillet 2024.

La présidente
L. SOMMER



Le secrétaire de séance
J. SALVI

